

FO-COM

SUD-PTT

CFTC-PTT

Communiqué

Les trois fédérations syndicales initiatrices du projet d'appel pour l'organisation d'un débat public et d'un référendum sur l'avenir d'un service public postal (FO-COM, Sud-PTT et CFTC-PTT) se félicitent de la position arrêtée par les députés socialistes.

Jean-Marc Ayrault a en effet déclaré lors d'une conférence de presse « qu'ils (les députés socialistes) déposeront une motion référendaire si le texte sur l'ouverture du capital de La Poste venait en discussion au Parlement avant le vote d'une loi organique sur le référendum d'initiative populaire prévue par la nouvelle constitution ». Cette prise de position renforce l'idée que les citoyen-nes doivent pouvoir s'exprimer et décider de l'avenir public postal.

Diverses organisations (syndicales, associatives et politiques) se réuniront le vendredi 12 septembre à 18h30 à la Bourse du Travail de Paris (rue du Château d'Eau) afin de finaliser un appel commun pour la tenue d'un référendum.

Un point presse est organisé à 19h30 sur le même lieu.

Le 11 septembre 2008